

Nouveauté cette année avec l'annulation du tronc commun et la création de

« La Formation Vie Fédérale, Vie Citoyenne »

Pour rappel cette formation s'adresse à :

TOUS LES LICENCIÉS DÉSIRESUX DE SUIVRE UNE FORMATION DE LA FILIÈRE FÉDÉRALE (arbitrage, éducateur, officiel).

Cette formation est le **prérequis obligatoire** pour accéder aux fonctions **d'encadrant et d'officiel**, au sein de la FFPJP, et elle est obligatoire pour accéder **aux formations supérieures**. Les frais de cette formation sont inclus dans les frais d'inscription de la formation supérieure, il n'y a donc pas de frais complémentaires.

TOUTES LES PERSONNES EXERÇANT DES RESPONSABILITÉS DE **dirigeants(tes), Administrateurs (trices) et/ou responsables de commissions**. Elle est gratuite.

L'accès au module se fait à distance en **Visio** et elle dure **2h00**

Vous pouvez la faire en plusieurs fois car elle est composée de plusieurs modules

Voici les formations proposées par le Comité de la Charente au Boulodrome « Gilbert LOUIS »

- **Formation Initiateurs le Samedi 20 Décembre 2025**

Examen le 21 Décembre 2025

- **Formation Arbitre Départemental les 10 et 11 Janvier 2026**

Examen le 18 Janvier 2026

- **Formation BF1 (Éducateur) le 21 et 22 Février 2026**

Examen le 28 Février 2026

Si des personnes sont intéressées par ces formations mais ne peuvent assister aux jours de formations proposés en Charente, d'autres formations sont faites dans les départements limitrophes.

De même pour l'examen, vous pouvez faire la formation initiale en Dordogne et l'examen en Charente ou l'inverse

Contactez Nicolas Lacroix pour avoir plus de détails.

Actuellement il y a **2 formateurs en Charente** pour la formation **d'arbitre départemental**, Eric HERVOUET et Nicolas LACROIX.

Pour les formations Initiateurs et le BF1, nous prenons avec nous un formateur d'un autre département

Afin d'accéder à ces formations, il faut détenir le PSC1 qui est financé à **100% par le comité**. Inscription auprès d'Eric HERVOUET si 9 candidats minimum. Toutes les formations de base ont un coût qui est supporté tout ou partie par le comité.

Pour tous renseignements :

Nicolas LACROIX 07-87-14-18-35

Eric HERVOUET 06-72-10-37-51